Cabinet du Recteur

Monsieur HARERIMANA Gaspard Ministre de l'Education Nationale KIGALI

Monsieur le Ministre,

Subsidiairement à mon rapport sur les événements qui se sont produits à l'Université Nationale du Rwanda dans la nuit du 15 au Février 1973 et au télégramme que je viens de vous envoyer relatant un nouvel incident qui s'avère lourd de conséquences, j'ai le regret de porter à votre connaissance que, dans la nuit du 25 février 1973, une liste de quatre vingt six (86) agents de l'université et ses dépendances a été affichée par des inconnus à l'entrée du bâtiment central de l'Université Nationale du Rwanda et un peu partout en ville, les semant de «déguerpir », c'est l'expression même des auteurs de cette liste.

A cette nouvelle, presque les agents concernés n'ont pu regagner leur poste de service.

Comme tous ces agents participaient à la marche des divers départements (administration, facultés, secrétariat académique, hôpital et laboratoires universitaires, bibliothèque, etc..), vous comprenez dans quelle paralysie cette nouvelle « expulsion » jette l'Université.

Cette fois-ci, les professeurs et tous les assistants techniques à l'Université Nationale du Rwanda semblent en avoir assez. La plupart d'entre eux n'ont pas travaillé hier après-midi du fait que quelques perturbateurs s'étaient permis de faire des perquisitions dans les résidences de certains d'entre eux. Les autres agents ne bronchent pas, les étudiants déclinent la responsabilité de cette nouvelle expulsion. Quant au reste de la population de Butare, elle partage des sentiments divers : certains ne cachent pas leur jubilation, (ceux probablement qui appartiennent au « Comite du Salut » ou ses sympathisants), d'autres étouffent à peine leur consternation, rares sont ceux qui affichent obstensiblement des airs d'indifférence.

Quoi qu'il en soit, ce nouveau coup vient aggraver la situation avec pour conséquence de raidir de nouveau les positions des étrangers qui, manifestement, commençaient à se calmer.

Les Canadiens et surtout les Britanniques de l'Ecole Pratique des Langues Modernes, recommencent à me harceler de toute sorte de questions comme si je participais, à quelque titre que

ce soit, à la détérioration de la situation. Moi-même je commence à éprouver un certain agacement devant des interminables interrogatoires qui ne rappellent que trop ceux que des magistrats adressent à des criminels en cours d'assises.

Mais tant que ma conviction sera que c'est le seul moyen qui reste à ma possession pour venir à bout de la situation, il est certain que rien ne sera ménagé pour continuer le dialogue. Ce qui n'est pas facile car presque tous les professeurs sont unanimes à demander la suspension de toutes les activités de l'Université Nationale du Rwanda. Les plus subtils proposent d'anticiper les vacances de Pâques mais on sent trop ce que cela couvre.

Bref, j'ai tenu depuis hier deux réunions avec les Doyens, les Directeurs et les chefs de service. Comme la première réunion, commencée à 9 heures du matin tendait à conclure, à la qua si-unanimité(sic), à une suspension sine die des cours et des services, je l'ai suspendue à 11 heures 30' pour plus amples réflexions cependant que le temps contribuerait à calmer les esprits. Dans la soirée, une réunion privée convoquée par la communauté canadienne et commencée à la Maison d'Accueil à 19 heures 30' et à la quelle j'étais invité, fut pour moi un réquisitoire très pénible qui se termina à 22 heures.

Même si au cours de ces débats très animés, mes arguments n'eurent pas l'heur de convaincre tout le monde - car ce n'est pas facile de gagner à ce jeu d'un « contre tous» du moins permirent-ils d'indiquer la volonté de l'autorité. L'issue ne fut pas une conclusion unanime mais un ordre : l'Université Nationale du Rwanda doit continuer à fonctionner et chacun doit se retrouver à son poste aux heures habituelles de service. Le mardi 27 février, tout le monde était au service. Mais la consigne ne fut respectée que l'après-midi car dans la matinée, certains professeurs, hantés par l'idée d'une éventuelle violation de leur domicile, restèrent chez eux sous prétexte de protéger leurs familles et biens.

Le 28 février, tout rentrait petit à petit dans l'ordre. Au moment où je vous adresse la présente, pratiquement tous les services à l'Université fonctionnent plus ou moins normalement.

Nous sommes à la veille de la réunion extraordinaire du Conseil Universitaire qui doit examiner la situation ; une réunion qui ne s'annonce pas facile si l'on considère la composition de ce conseil et surtout l'état d'échauffement des esprits.

Vous trouverez ci-joint la liste du personnel chassé de l'Université Nationale du Rwanda et de ses dépendances par le fameux « Comite du Salut » avec toutes sortes d'injonctions et de menaces à l'adresse du Directeur du Personnel du l'Université Nationale du Rwanda.

1

Dans l'espoir que ces informations vous parviendront pour vous permettre d'arrêter la position à défendre au cour de cette réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

NSANZIMANA Sylvestre

Recteur

Copie pour information à :

S.E. Grégoire KAYIBANDA, Président de la République Rwandaise

KIGALI

Monsieur André SEBATWARE;

Ministre de l'Intérieur et des Affaires Judiciaires

KIGALI

Monsieur Augustin MUNYANEZA;

Ministre de la Coopération Internationale

KIGALI

Monsieur Juvénal HABYARIMANA;

Ministre de la Garde Nationale et de la Police

KIGALI

Monsieur Jean Baptiste SEYANGA;

Ministre Délègué à la Présidence de la République Chargé des Affaires Politiques et Administratives.

KIGALI

Monsieur Emmanuel HITAYEZU;

Secrétaire d'Etat au Plan National de Développement

KIGALI.

La liste dont il est question dans ce paragraphe n'a pas été retrouvée.